

LE CONSEIL FÉDÉRAL ASSOUPLE LES MESURES CONTRE LE CORONAVIRUS

Les dernières décisions du Conseil fédéral entrent en vigueur le lundi 31 mai 2021. Sous conditions, il est prévu de rouvrir les restaurants, de reprendre les grands événements ou encore d'autoriser les réunions de 30 personnes à l'intérieur et de 50 à l'extérieur.